

les conférences qui intéressent directement les territoires et les autochtones du pays.

Avant l'élection de notre gouvernement, les dirigeants des territoires n'étaient pas invités à participer aux conférences des premiers ministres à part celles portant sur la Constitution et les droits des autochtones. En novembre 1984, le premier ministre a pris l'initiative d'écrire aux premiers ministres provinciaux, afin de leur demander leurs vues sur la participation possible des territoires à la conférence des premiers ministres devant avoir lieu en février 1985.

A la suite de cette importante initiative, on s'est entendu en définitive pour que les dirigeants des territoires soient invités en tant qu'«observateurs officiels» à la conférence. Sans compter que le premier ministre les a invités tous les deux à venir faire de brèves déclarations. Enfin, on a permis aux gouvernements des territoires d'utiliser les services du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes. Les mêmes dispositions ont été prises pendant toutes les autres conférences annuelles des premiers ministres et on a fait beaucoup plus que leur donner le statut de «simples observateurs».

Monsieur le Président, je suis fier de ce qu'a fait le gouvernement pour assurer la participation des territoires aux conférences publiques des premiers ministres, et surtout du rôle de premier plan qu'a joué notre premier ministre.

Les dispositions dont j'ai parlé concernant la participation des chefs des gouvernements territoriaux aux conférences des premiers ministres sur l'économie n'est qu'un exemple de plus des mesures concrètes que le gouvernement s'est engagé à prendre pour répondre aux besoins et aux vœux des Canadiens du Nord.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, j'ai le grand honneur d'être la deuxième députée à prendre la parole au nom de mon parti aujourd'hui. Je voudrais d'abord rendre hommage à la députée du Yukon (M^{me} McLaughlin) non seulement pour avoir présenté le projet de loi mais aussi pour avoir accompli un excellent travail durant ses quelques mois à titre de représentante du territoire du Yukon. Depuis mon arrivée à la Chambre il y a maintenant neuf longues années, presque dix, c'est la première fois que les territoires sont si bien défendus. La députée est intervenue dans de nombreux dossiers, mais aucun n'est plus important que la question qu'elle soulève aujourd'hui, soit la participation des chefs du territoire du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest aux conférences constitutionnelles des premiers ministres.

D'entrée de jeu, je dois dire qu'il y a un peu plus de trois ans, j'ai assisté à titre d'observatrice à la conférence des premiers ministres tenue à Vancouver. Il est ironique que, lors des séances auxquelles j'ai assisté, l'égalité était le principal sujet de discussion.

J'ai été fort étonnée de constater que les chefs des territoires n'étaient pas à la table. J'ai parlé à M. Penikett que mon collègue du parti libéral a qualifié tout à l'heure «d'éminent chef du gouvernement du Yukon». Il a dit qu'effectivement ils étaient encore traités comme des colonisés. Il est vraiment consternant de voir, et je crois que beaucoup de Canadiens du sud ne s'arrêtent pas souvent pour y penser, que nous traitons comme citoyens de seconde classe les Canadiens qui ont la plus longue

tradition, soit des milliers et des milliers d'années, et qui occupent un tiers de notre territoire.

Je crois également que le système des conférences des premiers ministres, qui donne au premier ministre l'occasion de parler aux chefs territoriaux et de transmettre ensuite leurs désirs aux autres chefs, s'il les juge importants, est paternaliste et humiliant, j'en suis certaine, pour les habitants du Nord.

On sait que les dirigeants des territoires du Nord ont demandé une voix pleine et entière au chapitre lors des conférences des premiers ministres. Lorsque ces derniers se sont réunis en 1987 en vue de modifier la Constitution, les chefs des deux gouvernements des territoires sont venus à Ottawa dans le but de prendre part aux discussions. Comme on leur a refusé cette possibilité, ils ont demandé que, au moins, le premier ministre du Canada les consulte avant de mettre la dernière main à la proposition. Aussi épouvantable que cela soit, ils ont essuyé un second refus. Ils n'ont pas été consultés, n'ont pas pu présenter des observations ni non plus voter avec les premiers ministres, alors que cette réunion était peut-être la plus importante de notre histoire.

Le chef du gouvernement du Yukon a fait d'importantes observations lors de cette réunion. Mon collègue libéral en a mentionné quelques-unes, mais je vais en signaler certaines autres.

Il a entre autres déclaré: «Le 1^{er} juin, onze hommes se sont enfermés dans une salle de réunion et ont relégué aux oubliettes les occupants d'un tiers du territoire total du Canada.» En fait, je crois qu'il a prononcé ces paroles après une réunion d'un comité spécial mixte. Il a ajouté: «Sauf d'une façon qui aurait plu à Franz Kafka, il n'y a pas eu de procès. Les condamnés n'ont pas été entendus. Pas de preuves, pas d'accusations, pas de défense, du moins à notre connaissance. Seulement, les jurés se sont faits juges et ont condamné des générations entières de Canadiens du nord au statut de colonisés à vie.»

• (1520)

Il a indiqué plus tard que même s'il y avait eu unanimité, cela n'aurait pas justifié le fait qu'on ait permis aux représentants de toutes les régions du pays, sauf ceux de la principale région visée, de décider de la place qu'occuperait le Nord dans la Confédération. Ce genre de décision est tout à fait contraire au principe d'autodétermination. Elle ressemblerait plutôt à une règle d'un club privé, et non d'une société démocratique. Vous conviendrez qu'il s'agissait bien d'un club privé, et que le processus de décision était, sans aucun doute, antidémocratique.

Les deux partis de l'opposition, tout comme la plupart des membres du gouvernement, estimaient qu'il fallait redresser la situation dans laquelle on avait placé les territoires et, par conséquent, amender l'Accord du lac Meech. Notre parti a réclamé avec insistance un amendement qui aurait permis d'utiliser l'ancienne formule d'amendement dans toute réunion future portant sur l'accession des territoires au statut de provinces. Malheureusement, le premier ministre (M. Mulroney), qui avait pourtant un certain penchant pour cette idée, n'a pas jugé bon d'accepter cet amendement. Je pense que c'est un grand malheur.